## **RÉSUMÉ**

Le 1er octobre 2003, le *Chelaris J*, un bateau de pêche immatriculé à Guernesey, a subitement disparu avec ses quatre membres d'équipage sur le banc de la Schôle, un banc de sable situé à près de 10 km au sud d'Alderney.

Le Conseil d'administration des États de Guernesey a demandé à la MAIB (Branche d'investigation des accidents maritimes) de réaliser une enquête sur l'accident en accord avec le PE qu'il a conclu avec la MAIB.

Le 30 septembre 2003, le *Chelaris J* a quitté Cherbourg aux environs de minuit, son réservoir d'essence plein et chargé de glace. Le capitaine/propriétaire de Guernesey et trois hommes d'équipage français étaient à bord du bateau. Ils se dirigeaient sur le banc de la Schôle pour y pêcher.

Une fois arrivés sur les lieux, ils ont tiré l'unique chalut et ont commencé la campagne de pêche. Environ quatre heures plus tard, ils ont ramené le chalut à bord et ont placé la pêche dans la cale à poisson du bateau. Puis, ils ont remis l'engin de pêche en mer. A ce moment-là, il y avait un vent d'est-nord-est de force 6 et un courant nord-est d'environ 3,5 nœuds. Peu avant de ramener le chalut pour la deuxième fois, la RLS du *Chelaris J* a commencé à transmettre à 1114 TUC.

Le port de St Peter a organisé une opération de recherche et de sauvetage, localisant la RLS et des débris mais aucun survivant. Le matin suivant, le radeau de sauvetage du *Chelaris J* a été retrouvé. Il était déployé. L'épave reposait sur le fond de mer. Les plongeurs ont retrouvé les corps de deux des membres d'équipage dans les locaux d'habitation.

Deux inspections vidéo du *Chelaris J* ont été réalisées dans les fonds marins avant que l'épave ne soit renflouée pour être soumise à des examens et à des tests supplémentaires à Guernesey. L'épave a été renflouée car son état donnait lieu à certaines inquiétudes, en particulier quant à sa stabilité, étant donné le manque d'informations recueillies lors des inspections précédant sa perte.

Il a été établi que le bateau a chaviré pendant le chalutage. La MIB a conclu que du fait des conditions climatiques au moment de l'accident, c'est en partie sous l'effet de l'accrochage du train de pêche au chalut dans le banc de sable, de la présence d'eau sur le pont, d'une petite inondation interne et de l'action des vagues que le *Chelaris J* a chaviré.

Certains problèmes de sécurité ont été relevés suite à cette enquête. Ils concernaient notamment les dangers de l'ensablement, particulièrement sur le banc de la Schôle, la visite d'inspection et l'agrément aux fins de la sécurité, le défaut d'entretien du bateau de pêche et enfin, des lacunes dans la formation de l'équipage et dans sa connaissance des procédures de sécurité.

Il est recommandé au Conseil d'administration des États de Guernesey de créer des codes de procédures d'application pour les bateaux de pêche, d'établir un régime efficace d'enquête sur les bateaux de pêche et d'introduire une formation obligatoire sur la sécurité pour les pêcheurs travaillant sur des bateaux immatriculés à Guernesey. De plus, la MCA a aussi recommandé la création d'un cours sur la stabilité, et ce de toute urgence.